



# Le p'tit Koetzinguois

N°24 – Mai 2023



Le mois de mai est le champion des jours fériés et cette année il en compte quatre ! Situé à mi-chemin entre printemps et été, Mai est unique et marque le début des beaux jours. Il est ponctué de jours fériés qui permettent souvent de faire des "ponts" et permettent de réaliser de jolies escapades.



C'est aussi le 24ème numéro du p'tit Koetzinguois, 2 ans déjà ! Toute l'équipe de la rédaction est heureuse de vous retrouver mois après mois. Nous espérons qu'il en est de même pour vous et que vous appréciez nos articles.

Et que vive le joli mois de MAI qui est également celui de Marie !

## Mare pédagogique



endroits hors du temps. Notre mare est un bien précieux, un legs pour nos enfants. Assis sur le banc face à cette étendue tranquille, on se

Nichée en bas du Homberg en lisière de forêt, la mare se révèle à qui veut bien franchir son entrée. Entourée d'une couronne de chênes rouvres et pédoncules centenaires, elle se dévoile au détour du sentier des têtards. Laissez-vous happer par la magie de cet



laisse enchanter par le concert des oiseaux. Le merle siffleur se donne à cœur joie et répond vaillamment aux trilles des mésanges et autres passereaux.

On se sent hors du temps et un peu de méditation par ces temps qui courent, ce n'est pas du luxe. Prenons le temps de déambuler tranquillement le long du sentier du sanglier... imaginons-les se désaltérer à la nuit tombée alors que les renards jappent dans l'obscurité.



# Histoire de Koetzingue

## Épisode 7

**N° 2 rue de la Liberté** : Le premier niveau en pierre remonte aux XV<sup>ème</sup>-XVI<sup>ème</sup> siècles. Le second niveau semble dater du XVII<sup>ème</sup>. Dans le pignon, on peut voir 2 disques radiés et des X aux branches droites et courbes.

**N° 3 rue du Stade** : Maison du début XVIII<sup>ème</sup> siècle avec des sablières sculptées, qui ne sont plus visibles aujourd'hui.

**N° 9 rue du Stade** : Maison en pierre datée de 1585, avec une belle porte d'entrée. Ancien restaurant « Au cheval blanc » depuis 1840. La maison a été rallongée sur l'arrière. C'était la dernière maison à gauche de la « rue de Waltenheim », aujourd'hui « rue du Stade ».



Nous arrivons au terme de la présentation des plus anciennes maisons du village et nous espérons que cela vous a permis de voir le patrimoine architectural de notre commune autrement...

## État civil



### Grand Anniversaire

**91 ans**

Mme KELLER Georgette

Le 04 avril 1932



À noter

- **05/05/2023** : Concert de Chœur Léger, à l'église de Koetzingue à 20H.
- **06/05/2023** : Loto de l'ASLK à l'Agora de Sierentz à 20H.
- **07/05/2023** : Marche des Sapeurs-Pompiers. Rdv dans la cour du Dorfhus à 8H45.
- **13/05/2023** : Journée citoyenne – Rdv à l'atelier communal à 8H.
- **24/06/2023** : KRAPPA OBA, soirée de toutes les associations au Dorfhus à 19H.

## Résumé du conseil municipal du 13/04/2023



### Les votes :

- Maison Schneider : autorisation de la vendre à 180 000 € avec interdiction de détruire la maison et la grange => approuvé avec 14 Pour / 1 Contre.
- Vote du compte administratif et du compte de gestion 2022 => approuvé avec 7 Pour / 7 Contre (absence de majorité Contre)
- Vote de l'affectation du résultat 2022 => approuvé avec 8 Pour / 5 Contre / 2 Abstentions.
- Participation au coût de la classe découverte pour les enfants de Koetzingue => approuvé avec 12 Pour / 3 Abstentions.
- Vote des subventions 2023 => approuvé à l'unanimité
- Assujettissement des logements vacants à la taxe d'habitation sur les résidences secondaires et autres locaux non affectés à l'habitation principale => approuvé avec 9 Pour / 6 Contre
- Vote des taux d'impôts locaux 2023 => approuvé à l'unanimité
- Constitution d'une provision pour risques et charges exceptionnels 2023 de 4500 € au titre des risques de contentieux => approuvé avec 14 Pour / 1 Abstention
- Constitution d'une provision pour créances douteuses 2023 => approuvé à l'unanimité
- Vote du budget 2023 => approuvé avec 8 Pour / 7 Contre

**Le compte rendu intégral de chaque séance du Conseil Municipal est affiché en mairie dès approbation**

## Les réunions des élus

- **Conseil communautaire** le 12/03/2023 : suivi par Gilbert Bernascone
- **Comité syndical de la brigade verte** le 12/04/2023 : suivi par Bertrand Jehl
- **Conseil communautaire** le 15/04/2023 : suivi par Gilbert Bernascone
- **Réunion avec le collectif EC3F pour l'énergie renouvelable** le 15/04/2023 : suivie par Bertrand Jehl
- **Réunion mobilité douce** le 18/04/2023 : suivie par Jean-Marc Guidemann



### Chasse aux œufs

Lundi de Pâques 10 avril a eu lieu la 3ème Chasse aux Œufs dans le cadre magique du Tiefende (partie verger du Dorfhuis, carré de verdure au centre du village, unique dans tout le Sundgau!

Le temps de patienter 15 minutes pour finaliser les inscriptions (une éternité quand on a 4 ans!), ce ne sont pas moins qu'une trentaine d'enfants qui se sont élancés dans l'herbe humide de rosée à la recherche des précieux chocolats dispersés avec soin par le Lièvre de Pâques...

Le soleil étant de la partie, la chasse fructueuse et les paniers remplis, nos chères têtes blondes ont ensuite enchaîné les parties de Loup et autres attrape-moi si tu peux! Un bon moment passé ensemble en ce début de printemps.



### Rappel des Brigades Vertes : protection de la faune sauvage



Nous vous rappelons que le printemps est synonyme de réveil et de gestation pour la faune sauvage. C'est pour ces raisons que les gardes champêtres d'Alsace de la brigade verte vous demandent de garder vos chiens en laisse lors de vos balades entre le 15 avril et le 30 juin afin de respecter l'arrêté ministériel du 16 mars 1955. Cet arrêté ministériel concerne les terres cultivées ou non, les prés, les vignes, les vergers les bois, ainsi que dans les marais et sur les bords des cours d'eau, étang et lac. Grâce à vos efforts, vous pouvez donner une chance supplémentaire à notre faune sauvage afin qu'elle puisse s'épanouir pleinement et continuer à peupler notre belle région.

*Association PIRA 68 SPA Mulhouse – Haute Alsace Société Protectrice des Animaux de Colmar - Toute l'Alsace Office national des forêts - Office français de la biodiversité*



## Le quotidien en mairie...

Hélène CAZES, 1<sup>ère</sup> adjointe.

Responsable :

- de la Commission des Aînés : repas des seniors, grands anniversaires avec visite des membres de la Commission,
- de la Commission Embellissement : plantations et décorations (création et installation) selon les saisons,
- de la Commission des Finances : élaboration du budget,
- de la Commission Vie associative : organise la Chasse aux Œufs, la St Nicolas, la Journée citoyenne et le Krappa Oba (conjointement avec les associations)
- fait vivre le site Facebook de la commune suivi par ses 2090 amis (!) sur les évènements concernant le village,
- siège au bureau de l'AAT (Agence d'Attractivité Touristique) de Saint-Louis Agglo.



## Informations diverses

\* La municipalité envisage d'acquérir – sous réserve d'obtenir toutes les subventions demandées – un camion de pompiers d'occasion. Cette opération serait possible aussi grâce à une participation financière de l'Amicale des sapeurs-pompiers et diverses économies de la commune faites durant l'année. Beaucoup plus récent que notre véhicule actuel, celui-ci permettrait à notre équipe dynamique de sapeurs-pompiers, de pouvoir effectuer des interventions dans de meilleures conditions.

\* La SLA commencera la distribution du kit de démarrage pour les bio déchets à partir du 22 mai dans notre commune. Ce kit comprend 1 bioseau et 100 sacs kraft par foyer. Il vous sera aussi remis un visuel explicatif.

Le point de collecte en apport volontaire sera normalement positionné à côté des autres bennes, sur le parking de l'école.

\* Les conteneurs d'apport volontaire de déchets ont été nettoyés de l'extérieur avec un jet à haute pression par les employés communaux. L'aviez-vous remarqué ?

### Chutes d'arbres conséquences et sanctions encourues



Les riverains d'une route départementale sont passibles de poursuites pénales et/ ou de peines d'emprisonnement.

La réparation financière des préjudices matériels ou corporels causés vous incombe.

Les arbres de votre propriété relèvent de votre responsabilité. Vous devez, respecter une distance de 2 mètres minimum entre la route et les arbres, entretenir arbres et arbustes, surveiller leur état, les élaguer.

Intervenir avec un lamier pour une coupe sélective du 1er août au 14 mars (en dehors des périodes de nidification).



Source : Collectivité Européenne d'Alsace

Pour tout renseignement : Tel 03 69 49 39 29 – Email [routescsa@alsace.eu](mailto:routescsa@alsace.eu)



## Bien vivre à Koetzingue : quelques règles....

Nous vous rappelons que les tondeuses et autres engins bruyants peuvent être utilisés de 8H à 12H et de 13H30 à 19H les jours ouvrables et leurs usages sont interdits les dimanches et jours fériés

**Rappel des jours fériés :** Lundi 8 mai / Jeudi 18 mai / Lundi 29 mai / Vendredi 14 juillet / Mardi 15 Août

## Le coin de nos associations

### 'S DORFHUS

#### Troc plantes du 29 avril 2023

Dans la cour du Dorfhus par un beau soleil matinal, l'association a accueilli de nombreux jardiniers amateurs ou expérimentés unis par une même passion et pour un premier troc plantes. Pour faciliter les échanges, des tables avaient été mises en place et bientôt bien remplies par toutes sortes de plantes comestibles ou de fleurs. L'accès étant libre et gratuit, certains, venus les mains vides, sont partis heureux avec de belles trouvailles. Pourquoi jeter les plantes en trop ? Ces échanges limitent un certain gaspillage, permettent de faire des économies mais aussi des rencontres conviviales. A les voir s'échanger, non seulement des plantes ou des graines mais aussi des conseils ou astuces, on sentait bien que tous les participants étaient ravis d'être là.



A l'initiative de Véronique Pflimlin, passionnée de jardinage, cette première de troc plantes est un franc succès.

### CHŒUR LEGER

CONCERTS  
**CHŒUR LEGER**  
ENSEMBLE VOCAL  
DE KOETZINGUE

**VEND 5 MAI 20H KOETZINGUE**  
EGLISE SAINT LEGER

**DIM 7 MAI 17H30 BRUEBACH**  
EGLISE SAINT JACQUES LE MAJEUR

**DIM 4 JUIN 17H30 VILLAGE-NEUF**  
EGLISE SAINT NICOLAS

CHEFFE DE CHŒUR : CARMEN ROELLINGER  
CLAVIER : ANNE-CAROLINE LIEBY  
VIOLONCELLE : FANNY ROELLINGER

ENTREE LIBRE – PLATEAU





C'est la 2ème sortie gourmande organisée par l'association le Koetz'. Celle-ci fera découvrir l'artisan boulanger/pâtissier à la tête de la Maison Bahlinger à Tagsdorf et responsable du Ladalé dans notre village.

Un petit groupe de personnes s'apprête par ce beau dimanche à enfourcher leur vélo et à pédaler pour se rendre à Tagsdorf, d'autres s'y rendront en voiture ne voulant pas rater cette visite.

A leur arrivée, accueillis par Quentin Bahlinger tout sourire, dans son fournil lieu de production, il partage son engagement et livre aux visiteurs son savoir-faire et sa passion pour son métier. Passion qu'il transmet à 3 apprentis qui seront là, relève de demain de ce beau métier d'artisan boulanger. Et d'expliquer : Ici tout est fait maison. Aucun pré mélange. Avec des farines bio locales mais aussi avec des farines anciennes comme le kamut (blé ancien d'Égypte), sarrasin, orge, seigle, grand et petit épeautre, de la gaude (farine de maïs torréfiée aux arômes sublimes et d'origine du Doubs) de somptueuses matières premières qui donneront d'excellents pains pour le plaisir de nos papilles et pour le bien de notre santé.



Quentin est intarissable et ses visiteurs conquis. Il explique les moutures de farine, la 45 la plus fine pour les pâtisseries 65, 80 et 150 obtenues avec une meule en pierre. Ce ne sont pas moins de 55 tonnes/an de farines bio dont une bonne partie provient du parc naturel des Vosges qui seront transformées.

Un grand merci à toi Quentin pour tes choix éthiques pour ton engagement à nous fournir tous les jours, un pain responsable et de qualité et aussi à tous les boulangers qui adoptent cette démarche.

A leur retour de Tagsdorf, les participants ont pu se restaurer et déguster de délicieuses planchettes gourmandes avec des fromages, charcuteries et légumes des producteurs locaux que vous avez maintenant l'habitude de trouver au Ladalé.

A une prochaine sortie découverte des producteurs locaux.



## Association Saint Léger

Vous étiez très nombreux, des différentes paroisses de Terre de Promesses à être venus à l'église Saint-Léger célébrer la passion du Seigneur en ce Vendredi Saint.

Un grand MERCI à vous tous.

Merci, aux jeunes qui se préparent à la profession de foi et qui ont assuré le service lors du repas, à Daggi et Guy Heitz qui ont fait cuire un excellent riz apprécié par tous, à la municipalité pour la gratuité de la salle.

Merci pour votre générosité.



Le repas bol de riz et les petits sachets à la sortie de la célébration ont permis de récolter 2 432 € qui seront reversés au CCFD Terre solidaire.

## KNT - *Un petit mot du Maire...*

Un formidable travail de taille d'arbres fruitiers appartenant à la commune a eu lieu récemment, tout d'abord, le long du chemin situé après la rue du Ried dans la descente vers la deuxième mare pédagogique côté droit, ainsi qu'au grand verger et au verger-école du Tiefende (Derrière le Dorfhus). L'association KNT a pris en charge ce travail d'élagage indispensable pour obtenir des fruits sains et savoureux que chaque habitant du village peut venir déguster lors de la période de cueillette.

Les tailleurs-élagueurs ont pu avec cet ouvrage démontrer la preuve de leur talent ! Et oui, tailler est tout un art et nécessite de la patience et de longs mois de formation et de pratique.

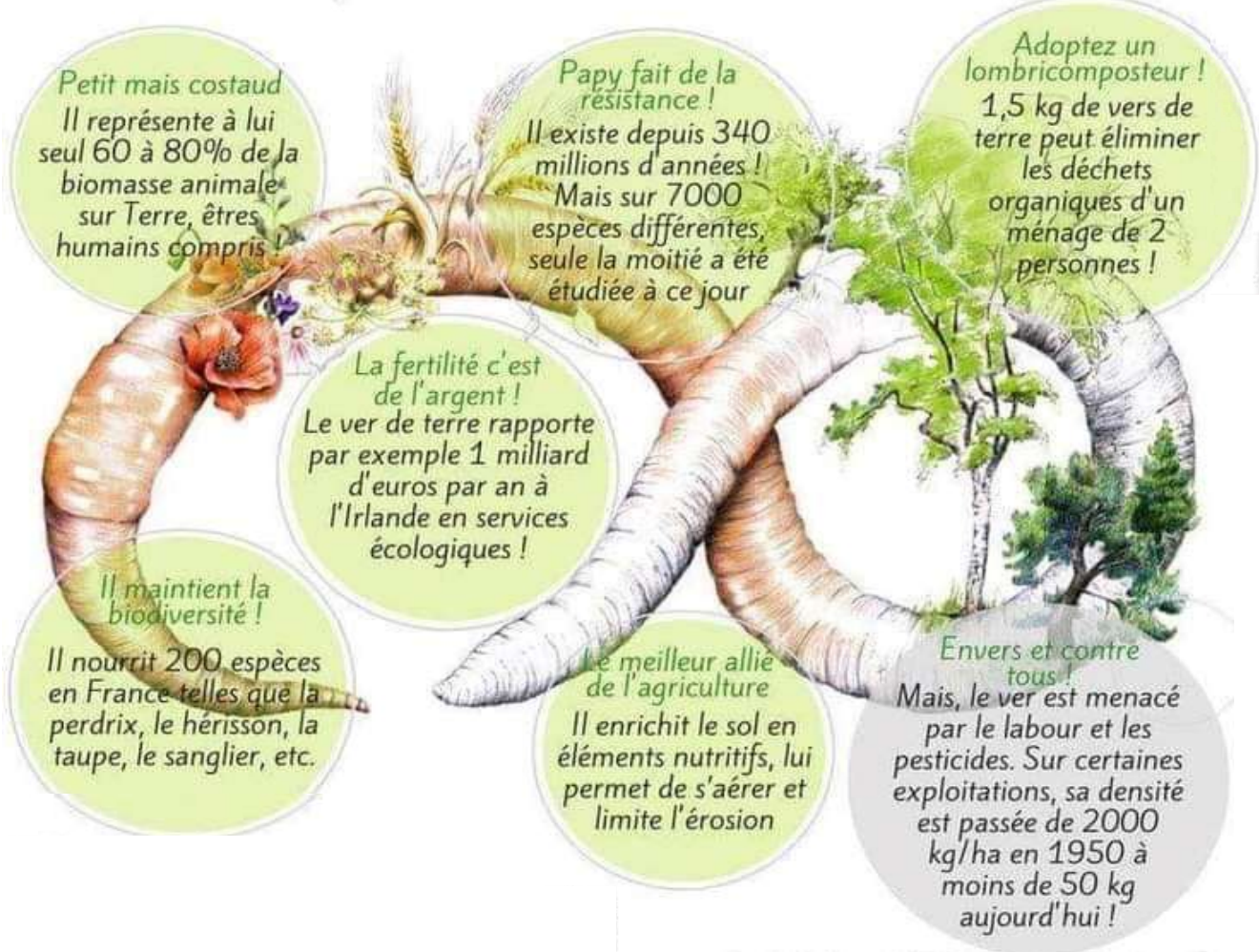
La Commune est reconnaissante pour la valorisation de notre patrimoine vivant ! MERCI





# Sauve le ver de terre et il te sauvera

"Que mangera-t-on dans 50 ans si nous continuons à malmener les sols, à faire disparaître les vers de terre et la biodiversité ?" Hubert Reeves



« C'est dans la simplicité que se trouve l'essentiel. »

Tissia LOUIS



## Pour la terre...

Comme chaque 22 avril cette date est marquée par la " Journée Internationale de la Terre nourricière" journée mise en place par l'ONU pour rappeler l'urgence à agir alors que le dérèglement climatique s'accélère. Nous vous offrons ce magnifique poème.

Je m'appelle la terre.

Je n'ai créé aucune frontière,  
ni de drapeaux multicolores qui séparent les nations,  
ni de chants patriotiques qui attisent la haine.

J'offre mes rivières, mes océans, ma nature,  
mes forêts, la beauté des fleurs et des animaux  
à mes touristes.  
Je suis généreuse, c'est ma nature.

J'aime les enfants qui me le rendent bien.  
J'offre un paradis pour vivre heureux et  
solidaires.  
Mais il y a une graine qui a mal pris : c'est la  
graine de Conscience.  
Cela concerne essentiellement les humains car les  
autres êtres vivants  
et la nature suivent le cycle naturel de l'évolution.

Alors je lance un appel à la communauté planétaire :  
« Que celui qui déterre la graine de Conscience la diffuse à tous les vents et permette  
l'éclosion d'une nouvelle humanité. »  
Il en va de ma survie et de celle des êtres vivants.

Regardez-moi, et aimez-moi comme je vous aime.

Meena Goll



*Les P'tit Koetzinguais sont réalisés par Jean-Marc GUIDEMANN, Armelle MONA, Sylvie SUTTER et Isilda LIEBY  
Edités et imprimés par la mairie de Koetzingue - Ne pas jeter sur la voie publique.*

